

**MAIRIE DE SORNAY**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**RÉUNION DU MARDI 30 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze, le trente juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François MARCHAL, Maire.

**Présents** : Mr MARCHAL F. Maire, Mmes RIETMANN Odette, LAMBOLEY Stéphanie, GAUTHIER Christelle, GAILLARD Karine, Mrs ALLIOT Benoît, DORDOR Marc, LETHO Alexandre, MARCHAL Luc, BARBE Sylvain (à 21h).

**Secrétaire de séance** : LETHO Alexandre

**Absents** : BARBE Dominique

**Début de la séance** : 20h40

**Ordre du jour** :

- Suite à donner au projet d'assainissement après enquête publique
- Projet aire de jeux
- Projet mairie suite au chiffrage du maitre d'œuvre
- Recensement de la population
- Questions diverses.

**Ajout à l'ordre du jour** : prêt caisse des dépôts

**Projet aire de jeux** :

Mme Gauthier propose le nouveau devis d'aire de jeux (6100€ HT) comprenant la pose de l'aire de jeux mais sans le terrassement.

Le conseil municipal propose de réétudier le dossier pour pouvoir bénéficier de subventions (vote à 7 voix pour et 4 contre)

Mme Gauthier doit quitter la réunion.

**Projet mairie suite au chiffrage du maitre d'œuvre:**

Le maitre d'œuvre a donné son descriptif quantitatif pour les travaux de la mairie. Le montant s'élève à 155000€ sans le coût de la maîtrise d'œuvre. Quelques points sont soulevés notamment concernant le chauffage. Le conseil municipal décide de rencontrer un représentant de l'ADERA.

**Projet d'assainissement** :

Le maire fait lecture du procès verbal du commissaire enquêteur. L'ensemble des remarques s'avère globalement positif. Le maire propose qu'ingénierie 70 (assistance à maîtrise d'ouvrage) prépare le dossier d'appel d'offre pour le choix du bureau d'étude. Le maire propose que la commune adhère au SPANC géré par le SIEVO afin que les habitations en assainissement non collectif puissent être vérifiées et mises aux normes.

**Recensement de la population** :

Le recensement de la population s'effectuera entre le 15 janvier et 15 février 2016. La population sera amenée à répondre à un questionnaire de l'insee de façon anonyme.

**Prêt caisse des dépôts pour travaux communaux** :

Le maire informe les conseillers que l'Etat a récemment mis en place un système de prêt à taux zéro pour aider les collectivités locales à avoir une avance de trésorerie en attendant de pouvoir recevoir le fond de compensation de la TVA (FCTVA). Il explique que ce type de prêt serait avantageux dans le cadre du projet du bâtiment communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire :

- À signer un contrat de prêt pour le préfinancement du FCTVA avec la caisse des dépôts et consignations.

- À contracter un prêt à taux 0% (zéro pourcent) de 30 962€ pour une durée de 19 mois avec un remboursement anticipé de moitié et un amortissement in fine.
- À signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

**Questions diverses :**

\*Réunion avec Mr FASSET (conseiller départemental), Mr Valentini (ingénierie 70) et Mr Goudier (conseil départemental UT de Gray) pour réduire la vitesse des automobilistes route de Montagney. Il est proposé de faire un aménagement paysagé de l'entrée du village.

\* information sur l'association des chantiers départementaux (CDEI)

\*le muret à côté du terrain de Mr Pichegru est en train de se détériorer, il est proposé de demander un devis pour sa reconstruction.

\*SCOT obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sinon pas d'extension du périmètre urbain.

**Fin de séance :** 22h30